



Lettre ouverte aux institutions

Le renouveau du nucléaire en Europe a besoin d'une réforme structurelle du marché avec des contrats à long terme

Madame Claude Fischer Herzog
Directrice des Entretiens Européens

A Monsieur le Premier Ministre de Suède
Monsieur le Président du Conseil européen

Madame la Présidente de la Commission européenne

A Monsieur le Directeur Général de la DG Concurrence

A Madame la Directrice Générale de la DG Energie

Messieurs et Mesdames les Ministres des Etats Membres
de l'Union européenne

Messieurs et Mesdames les Parlementaires

*A la veille du Conseil des 29 et 30 juin 2023, j'ai le plaisir et l'honneur de vous adresser ces options et recommandations issues des Entretiens Européens¹ que j'ai eu le plaisir d'animer le 16 juin à Paris sur le thème « **Réforme du marché et Alliance : vers un renouveau du nucléaire en Europe ?** »*

Les Entretiens ont rassemblé 180 personnalités du secteur de l'énergie, de secteurs industriels gros consommateurs d'électricité, de banques ainsi que de collectivités locales, pour un dialogue avec la Commission européenne et des représentants de trois Etats, Belgique, France et Pologne².

Sous le choc de la crise énergétique, le nucléaire a fait son retour dans le débat public. Reconnu par la Commission européenne comme une électricité bas carbone dans le mix énergétique, **il faut maintenant réunir les conditions à son renouveau en Europe.**

La réforme du marché de l'électricité est à l'ordre du jour, nous nous en réjouissons, mais les Etats et les élus du Parlement européen ne sont pas tous d'accord sur le contenu de la réforme et l'agenda, et nous avons souhaité clarifier les enjeux.

Nous nous réjouissons également que les Etats nucléaires aient noué une Alliance pour développer leur coopération par-delà leur différence d'intérêts et de politiques énergétiques, et nous avons voulu comprendre ce qui les rassemble.

Notre souci est de contribuer à trouver de bons compromis dans l'intérêt général de toute l'Europe.

¹ Voir en page 4, la présentation des Entretiens Européens.

² Voir également les participants aux deux tables rondes qui se sont déroulés sur le thème 1. Les propositions pour la réforme du marché. 2. Alliance et coopération des Etats nucléaires. Découvrez le YouTube des échanges ainsi que les conclusions sur le site www.entretiens-europeens.org

Dans cet esprit, la réforme du marché – qui est le socle de toutes les politiques – nous paraît être d'ordre structurel. Sur cette base, les problèmes du financement des investissements massifs avec une forte dimension publique, pourront trouver une solution.

Réforme du marché, financement de long terme, et création d'une filière industrielle sont trois dimensions des choix politiques à effectuer.

Le nucléaire n'est pas une technologie « neutre », c'est un bien public d'intérêt général européen, parce qu'il s'agit d'une source accessible à tous, en continu à des prix abordables. Il n'est pas que l'affaire des Etats qui en font le choix, car sans lui, toute transition énergétique et toute croissance durable resteront de vains mots.

Aussi, il nous semble important que **l'Union européenne dans son ensemble renouvelle le choix du nucléaire et que la Commission favorise son appropriation sociétale**. Celui-ci avait fait l'objet d'un Traité EURATOM pour sa promotion, mais sa mission a été perdue en route, et certains Etats font obstruction systématique aux décisions qui doivent être prises à l'unanimité.

Bâtir une Coopération Structurée Permanente entre Etats volontaires

L'Alliance ne saurait remplacer EURATOM (qu'il faudra réformer). Mais elle représente un espoir car elle est porteuse d'un esprit de coopération et non de compétition où l'esprit de puissance fait mal. Elle devra être élargie aux forces de la société civile qui agissent contre la fermeture des centrales dans les Etats qui ont programmé de sortir du nucléaire.

Face à la virulence des positions des Etats anti-nucléaires, ceux qui souhaitent construire une filière européenne nucléaire compétitive auront besoin de bâtir une coopération structurée permanente (CSP). Celle-ci est compatible dans le cadre du Traité de Lisbonne, les Etats l'ont fait pour la Défense et elle sera nécessaire dans le cas du nucléaire.

La réforme du marché doit être structurelle et non pas consister seulement en dérogation des règles de la concurrence. C'est nécessaire pour créer les conditions du financement aux investissements nucléaires qui comme chacun le sait sont lourds et de long terme.

Lors du Conseil de l'Energie du 19 juin, certains Etats se sont opposés aux contrats de long terme proposés par la Commission pour le financement des actifs nucléaires existants. La violence des arguments du ministre luxembourgeois appuyé par l'Autriche et l'Allemagne sur la distorsion de concurrence sur le marché et le non-respect des règles sur les aides d'Etat au profit d'EDF, sont révélateurs de la dureté de la bataille engagée. Ces pays « oublient » au passage l'énorme distorsion de concurrence accordée aux EnR par la Commission et les Etats (y compris nucléaires) avec le traitement discriminatoire dont elles bénéficient : priorité sur les réseaux, subventions et taxes de toutes sortes, objectifs contraignants... **Nous préférons une unanimité respectant la diversité des choix et des atouts historiques et misant sur la solidarité, plutôt qu'une unanimité utilisée comme un veto. C'est pourquoi nous avons proposé dès 2012 un Pacte de solidarité énergétique européen.**

En prenant l'initiative, la France défend l'intérêt général européen. Son parc représente 50% du parc européen, et les pays qui veulent développer leur parc auront besoin de son industrie et des technologies innovantes (en particulier les EPR qui font leur preuve en Chine, en Finlande et permettront de construire de nouvelles centrales au Royaume-Uni et un nouveau parc d'EPR2 en France³). Et s'il ne faut opposer les EnR au nucléaire, nous proposons de bien considérer l'équilibre à respecter entre les sources qui ne se valent pas⁴.

Dans cet esprit, nous soutenons la proposition de l'Alliance de produire 150 GW d'électricité nucléaire en Europe d'ici 2050 contre 100 GW actuellement. C'est un signal fort, positif, pour garder la part du nucléaire à 25% dans la production d'électricité (alors que le PINC prévoit 15%). Ce qui nécessitera de maintenir le parc existant et de construire 30 à 45 nouveaux grands réacteurs (complétés par des SMRs), de réaliser 450 000 recrutements et de mettre en place des politiques audacieuses de formation et de qualifications.

³ Cf le Cahier d'acteur d'ASCPE sur le projet « Nouveaux réacteurs et projet Penly » : <https://www.entretiens-europeens.org/wp-content/uploads/2023/02/38-ASCPE-14-FEVRIER2023.pdf>

⁴ Si nous nous réjouissons que l'hydrogène issu du nucléaire ait été reconnu comme hydrogène vert dans la directive Renouvelables, nous émettons un doute sur l'objectif de 42,5% d'EnR dans le mix en 2030. Et nous nous interrogeons sur les annonces de 50 parcs d'éoliennes en mer en France.

La réforme du marché doit être structurelle pour équilibrer la concurrence par la solidarité

Les défis sont gigantesques. Un parc de cette dimension représentera plus de 800 milliards d'investissements. **Or le marché n'est pas adapté. Il va falloir rééquilibrer le court terme par du long terme, la concurrence par la solidarité et les coopérations. Et le faire dans un contexte d'instabilité économique et de changements géopolitiques et climatiques...** Certains pays européens sont en récession et le contexte général est à la stagnation durable. Il n'y aura donc pas de solution miracle du style « chaque Etat n'a qu'à payer ».

La Commission a proposé de reconnaître la technique des CfD (contrats pour différence), mais elle les considère encore une dérogation aux règles en vigueur et renvoie toute la charge des garanties publiques aux Etats. Les contrats de long terme devront être compris pour ce qu'ils sont : une réforme structurelle qui devra accompagner celle de la tarification, avec un déconnexion du prix de l'électricité de celui du gaz.

Aussi les outils devront-ils être bien évalués, car ils ne sont pas seulement techniques mais socio-politiques. Plusieurs précisions seront nécessaires au regard de l'expérience du CfD qui coûte cher.

Nous demandons que soient combinées la technique du CfD à celle du RAB - dit d'actifs régulés. En effet, en permettant aux investisseurs d'être impliqués dans les projets dès leur conception, le RAB éviterait la masse de frais financiers qu'a exigée le CfD à Hinkley Point. Et il nous paraît important que les entreprises électro-intensives, les banques⁵ ainsi que les collectivités territoriales puissent être des partenaires financiers du projet. D'autres contrats comme les PPA (Power Purchase Agreement) devront être clarifiés, et les mécanismes réglementés comme l'ARENH devront être rediscutés.

Les règles doivent évoluer pour permettre plus de solidarité entre les Etats dans le respect de la diversité des sources, et pour favoriser le partage des coûts et la coopération entre les entreprises et les Etats. Il s'agit de diminuer les coûts des risques qui sont trop élevés et notamment les coûts financiers à toutes les phases de l'investissement (de la construction à l'exploitation).


En même temps, la création d'une filière européenne – de la recherche jusqu'au marché – permettra de créer des effets d'échelle indispensables aux investissements. Le choix des Etats de privilégier les alliances à l'extérieur pour développer leurs capacités de production ne doit pas se substituer aux coopérations intra-communautaires indispensables dans plusieurs maillons de la chaîne de création de valeur⁶.

Certains proposent de sortir le nucléaire du marché comme on l'a fait pour les renouvelables. Ce n'est pas ce que nous voulons.

Nous avons proposé de mettre en œuvre le Traité de Lisbonne qui a établi la co-responsabilité des Etats et de l'Union pour assurer la réalisation des missions de SIEG (service d'intérêt économique général), et en l'occurrence pour l'électricité nucléaire.

C'est un combat essentiel qui mérite d'être mené. Ainsi les acteurs de la filière pourraient continuer à assumer leurs obligations de services public dans leurs pays et leurs missions de solidarité sur le marché européen, et défendre leurs ambitions commerciales dans le monde, car nul doute que le renouveau du nucléaire en Europe la repositionnera sur le marché mondial en pleine renaissance.

Claude Fischer Herzog
Paris, le 24 juin 2023



⁵ Avec la taxonomie, gagnée de haute lutte, – les investisseurs privés pourront déclarer leurs investissements à leur bilan avec des labels européens « finance durable ».

⁶ La France a un atout considérable à partager dans la filière de l'uranium avec le retraitement et la conversion, dans la filière des combustibles usés avec leur recyclage en MOX et celle des déchets avec le stockage géologique en profondeur pour lequel CIGEO a obtenu la reconnaissance d'utilité publique.

Pour une appropriation sociétale du nucléaire en France et en Europe

Les Entretiens Européens, créés en 2002, animent le dialogue entre les acteurs de la société civile de différents pays d'Europe avec la Commission européenne pour une Union de l'énergie et pour une appropriation sociétale du nucléaire. Ils ont organisé leur 20ème édition à Bruxelles le 13 octobre 2022 sur le thème « L'avenir des investissements nucléaires en Europe dans le contexte d'instabilité mondiale et de changements géopolitiques ». Elle a débouché sur des recommandations « **Dix chantiers à engager d'urgence pour une transition énergétique cohérente en Europe** » publiées dans *le Supplément de La Lettre des Entretiens Européens* de novembre 2022. www.entretiens-europeens.org

Réforme du marché et Alliance : vers un renouveau du nucléaire en Europe ?

Retrouvez le replay de la conférence sur YouTube en cliquant dans les images



Réforme du marché et Alliance Un nouveau départ pour le nucléaire en Europe ?

Version intégrale de la conférence

<https://www.youtube.com/watch?v=5YGd34rqsNY>



1ère table ronde

Les propositions de réforme du marché de l'électricité



Animée par **Claude FISCHER HERZOG**, Directrice des Entretiens Européens

Nicola PESARESI, Chef d'Unité DCS de la Concurrence - Marchés et cas 1: Energie et environnement - Aides d'Etat - Commission européenne

Antoine BIZET, Conseiller nucléaire et concurrence à la Direction des affaires européennes, EDF

Elena BURDYKINA, Executive Director, Sustainable Banking, Credit Agricole CB

Frank ROUBANOVITCH, Président du CITE

<https://www.youtube.com/watch?v=CGSRDijqFY>



2ème table ronde

Coopération et Alliance entre Etats nucléaires



Animée par **Ann MacLACHLAN**, journaliste indépendante

François GOULARD, Ancien ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la Recherche, Vice-président du PNC-France

Michal KURTYKA, Ancien ministre du Climat, Pologne

Marie-Christine MARGHEM, Députée fédérale, Ancienne ministre du Travaillonement de l'Energie et du Développement durable, Belgique

<https://www.youtube.com/watch?v=jE6nqSLD9x8>



Conclusions

Pour une réforme structurelle et une Coopération structurée entre Etats nucléaires



Claude FISCHER HERZOG, Directrice des Entretiens Européens

<https://www.youtube.com/watch?v=yoTqKHgTCrQ>

Des priorités pour réinventer la stratégie énergétique de l'Union

Découvrez l'article de **Claude Fischer Herzog** réalisé au lendemain de la conférence des Entretiens Européens du 16 juin et du Conseil Energie du 19 juin : www.entretiens-europeens.org



Les Entretiens Européens
& Eurafriacains

9 rue des Larris • 93800 EPINAY SUR SEINE
Tél. 00 33 (0)6 72 84 13 59

Email : contact@entretiens-europeens.org
Site : www.entretiens-europeens.org